

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE SEIZE et le 24 MARS à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 18 MARS 2016, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mmes Elisabeth BONJEAN - Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Francis PEDARRIOSSE, Adjoint - Mme Dominique DUDOUS - Mrs Michel BREAN - Dr Philippe DUCHESNE - Mmes Laure FAUDEMÉR - Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Bernard DUPOUY - Mme Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Axelle VERDIÈRE-BARGAOUÏ - Valériane ALEXANDRE - Mrs Bruno CASSEN - Pascal DAGES - Mme France POUDENX - Mrs Eric DARRIÈRE - Grégory RENDE - Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Christophe BARDIN

ABSENTS ET EXCUSES : M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - M. Jean-Pierre LALANNE - Mmes Marie-Josée HENRARD - Marianne BERQUE-MANSAS - M. Alexis ARRAS - Mme Sarah DOURTHE

POUVOIRS :

- M. le Dr Stéphane MAUCLAIR donne pouvoir à M. le MAIRE
- M. Jean-Pierre LALANNE donne pouvoir à M. André DROUIN
- Mme Marie-Josée HENRARD donne pouvoir à Mme Elisabeth BONJEAN
- Mme Marianne BERQUE-MANSAS donne pouvoir à Mme Géraldine MADOUNARI
- M. Alexis ARRAS donne pouvoir à M. le Dr Philippe DUCHESNE
- Mme Sarah DOURTHE donne pouvoir à M. Grégory RENDE

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

OBJET : CLASSES DE DECOUVERTE : PARTICIPATION 2016

Au cours de l'année scolaire 2015/2016, les écoles élémentaires Sully, Saint-Vincent et Berre organisent des classes de découverte.

- Ecole élémentaire Sully : 2 classes environnement/activités nautiques à Artigues - coût du séjour : 155 €/élève
- Ecole élémentaire Saint-Vincent : une classe environnement/sport à Cauterets - coût du séjour : 237 €/élève
- Ecole élémentaire de Berre: 3 classes découverte littoral/atelier cirque à Seignosse - coût du séjour : 165 €/élève

Compte tenu des charges élevées de ces classes de découverte, la Ville de Dax pourrait accorder une aide financière aux familles résidant à Dax, selon les critères détaillés dans le document ci-annexé.

Le prix du séjour pris en compte pour le calcul de l'aide municipale est plafonné à 250 €.

Pour l'année 2016, le montant total de la participation pourrait s'élever à 3 136.55 € pour 45 dossiers accordés sur 62 déposés.

Les crédits seront inscrits au Budget Primitif de la Ville, exercice 2016, article 657362 255 SCOL.

**SUR PROPOSITION DE MADAME ANNE SERRE, MAIRE-ADJOINT
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

FIXE le montant de la participation pour les classes de découverte pour l'année 2016 à 3 136,55 € pour 45 enfants,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20160324-7-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ
Conseiller départemental des
Landes**

Affichée le : 25 Mars 2016

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».